



PROCÈS-VERBAL

de la huitième assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire,
tenue le mercredi 1^{er} mars 2023 à 19 h
Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin
895, avenue Myrand

Étaient présent(e)s :

Mathieu Trépanier	Président
Sophie Dallaire	Vice-présidente
Alex Tremblay-Lamarche	Secrétaire
Bernard Paré	Trésorier
Kélyna Djoon-Poulin	Administratrice
Julie Lavoie	Administratrice
Charles Madet	Administrateur
Pierre Martin	Administrateur
Stephan Pouleur	Administrateur

Était absent :

François Payeur	Administrateur
-----------------	----------------

Étaient également présent(e)s :

Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral Saint-Louis-Sillery
David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
Diane Boudreault	Représentante du conseil de quartier à la Table vélo
Cindy-Lee Mackenzie	Directrice générale de Ressources Espace Familles

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 6 citoyens assistent à la rencontre.

Quorum

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée

Mathieu Trépanier souhaite la bienvenue aux membres et citoyens présents, et ouvre l'assemblée à 19 h 04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Bernard Paré, appuyée par Sophie Dallaire, il est résolu d'adopter l'ordre du jour après ajout de trois points : Formation CUCQ, circulation piétonne autour des chantiers et encadrement des pesticides. Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2023

Compte tenu de l'incapacité du secrétaire à produire le procès-verbal de la dernière réunion dans les délais, son adoption est reportée à la prochaine réunion.

4. Suivi au procès-verbal et suivi des résolutions passées

Mathieu Trépanier présente les réponses que nous avons reçues aux résolutions que nous avons prises au cours des derniers mois.

RÉSOLUTION 2022-12-12-04 soulignant les efforts concertés de l'équipe de la foresterie urbaine et de tous les acteurs ayant participé aux efforts de verdissement en périphérie du pont d'étagement Quatre-Bourgeois surplombant l'autoroute 73 et souhaitant que cette réalisation ne soit que le début d'une collaboration harmonieuse avec le ministère des Transports du Québec, notamment pour la plantation d'arbres dans les emprises du MTTQ et aussi lors de la conception du pont d'étagement du chemin Sainte-Foy surplombant l'autoroute 73 :

« La Division de la foresterie urbaine remercie le Conseil de quartier de la Cité Universitaire pour cette motion.

La direction FUH prend bonne note du fait que ces interventions sont appréciées des citoyens.

Pareils aménagements, et en particulier ceux aux abords des autoroutes ou des ouvrages d'art comme les ponts d'étagement qu'on y trouve, qu'ils s'agissent de propriété de la Ville ou du MTQ, posent des défis importants quant à l'intégration de la végétation.

L'ensemble des équipes de la Ville (Transport et mobilité intelligente, Ingénierie, Planification de l'aménagement et de l'environnement, Gestion des immeubles et Foresterie urbaine et horticulture) collaborent entre elles étroitement. Cette collaboration s'étend aussi aux équipes de concepteurs du MTQ qui montrent beaucoup d'ouverture et sont très innovantes dans l'intégration d'aménagements paysagers autour de leurs projets.

Dans le présent cas, la plantation des arbres sera traitée par le MTQ. Elle résulte cependant d'un échange avec la Ville qui a permis aux équipes de conception du

projet du tramway de soumettre que les normes d'intégration des arbres à planter pourraient respecter celles élaborées pour le projet. Ceci assurera que les meilleures conditions possibles de croissance des arbres soient mises en place au moment de la plantation.

Le Conseil de quartier peut être assuré de l'engagement commun des équipes de la Ville et de leurs collègues du MTQ pour continuer de telles pratiques d'intégration de la végétation partout où cela est possible. »

RÉSOLUTION 2022-09-21-01 demandant à la Ville de Québec et aux autorités de l'arrondissement Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge de redoubler d'efforts pour contrer les problématiques de la circulation de transit et les excès de vitesse dans nos rues, en prenant tous les moyens requis dans les meilleurs délais :

« Nous prenons en compte vos préoccupations liées aux enjeux de circulation et de sécurité routière dans votre quartier.

La ville de Québec s'est dotée de plusieurs stratégies afin d'améliorer et de sécuriser son territoire. C'est le cas notamment de la politique de stratégie de sécurité routière 2020-2024 qui a pour actions principales (entre autres) :

- Mise à jour des limites de vitesse,
- Acquisitions d'afficheurs de vitesse,
- Mise à jour des corridors scolaires,
- Correction des sites accidentogènes,
- Mise à jour des passages pour personnes,
- Création du bureau de sécurité routière,
- Création d'un programme de mobilisation (subventions),
- L'ampleur de la tâche est conséquente et la mise en œuvre des différentes solutions se font en plusieurs étapes.

En effet, des enjeux de faisabilité technique et/ou budgétaire ont un impact sur les dates de réalisation. Nous devons aussi coordonner les interventions importantes en partenariat avec tous les services de la ville (réseaux souterrains, réseaux techniques, état des chaussées, etc...); ceci afin de limiter les impacts liés aux interventions et surtout de bonifier celles-ci.

Notons dans les interventions déjà réalisées sur les différentes rues de votre secteur :

- Ajout d'infrastructures pour la mobilité active (trottoirs et gonflements de trottoirs) ;
- Ajout de feux de circulation ;
- Mise à jour de réglementation au niveau des intersections le nécessitant (marquage, panneaux, nouveaux arrêts) ;
- Déploiement de campagne d'afficheurs de vitesse ;
- Projets pilotes estivaux (portiques, balises, marquage).

Il est à noter également que d'autres projets de plus grande envergure sont aujourd'hui à l'étude : par exemple l'aménagement de l'intersection chemin sainte Foy/route de l'Église/rue Isidore Garon. Les délais de préparation des solutions techniques et contractuelles (acquisitions, appels d'offres,...) peuvent influencer les dates de réalisation.

Enfin, nous communiquerons et vous rencontrerons au fur et à mesure de la réalisation des différentes interventions projetées dès que nous serons plus avancés dans le processus. »

RÉSOLUTION 2022-12-12-05 demandant à la Ville de Québec de revoir l'aménagement de la traverse piétonnière Moreau-Privat afin de la rendre sécuritaire pour les enfants qui fréquentent l'école Fernand-Seguin et recommandant l'utilisation d'une traverse surélevée, l'ajout d'une saillie de trottoir ainsi qu'une signalisation lumineuse à l'approche de la traverse :

« La visibilité de l'extrémité ouest du passage et la vitesse en descente sur Moreau ont été respectivement améliorées par l'ajout d'interdictions de stationnement de part et d'autre du passage, et d'arrêts toutes directions à l'intersection Moreau/Biencourt. Le technicien ira effectuer des observations en périodes d'entrée ou sortie de l'école, afin de déterminer quelles problématiques spécifiques demeurent, le cas échéant. Le STMI fera un état de situation après cette visite. »

Mise à jour : « À la suite des dernières visites sur le terrain nous ajouterons un gonflement de trottoir sur le côté est de l'avenue Moreau. Ainsi, le piéton aura une meilleure visibilité et une distance de traversé réduite.

Pour des enjeux de faisabilité technique, le gonflement du côté ouest est impossible (entrée privée). La mise en plan est en cours et ce dernier sera ensuite transmis au Service de l'ingénierie afin de l'intégrer à un appel d'offres.

Les délais de réalisation demeurent à confirmer (2023-2024). »

Mathieu Trépanier informe le conseil de quartier qu'une lettre a été envoyée à Joëlle Boutin, députée de Jean Talon, au sujet du couvert végétal et aménagements favorisant les transports actifs dans le secteur de Sainte-Foy.

5. Période d'intervention des conseillers municipaux

David Weiser rapporte que les chantiers d'infrastructures de 2023 ont été annoncés. La Ville procédera au resurfaçage du chemin des Quatre-Bourgeois de la route de l'Église à Robert-Bourassa et du chemin Sainte-Foy de l'autoroute Duplessis jusqu'à l'autoroute Robert-Bourassa. Pierre Martin lui demande si le resurfaçage aura des impacts sur la piste cyclable qu'on trouve sur Quatre-Bourgeois. David Weiser lui reviendra avec une réponse.

Maude Mercier-Larouche informe les citoyens et citoyennes que la distribution des bacs de compost et des sacs mauves a été complétée dans le quartier. Diane Boudreau demande s'il serait possible de faire des sacs plus petits pour les personnes seules. Elle suggère que la Ville propose deux formats de sacs. Maude Mercier-Larouche lui répond qu'une consultation devrait être faite au bout d'un an et l'invite à faire cette suggestion. Pierre Martin aimerait savoir si l'idée de faire du mobilier urbain avec les restes de sacs mauves a été retenue. Maude Mercier-Larouche fera des vérifications. Stéphan Pouleur déplore que les déchets de table soient actuellement expédiés à Rivière-du-Loup en raison du dysfonctionnement de l'usine de biométhanisation.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Un citoyen interroge les conseillers municipaux sur la sécurité routière dans la rue Saint-Jean-de-Bosco. Il déplore qu'il y ait 1300 voitures qui y passent par jour et qu'elle serve de rue de transit. Maude Mercier-Larouche lui répond que nous aurons une présentation sur la question lors de l'assemblée générale annuelle.

Alex Tremblay Lamarche renchérit en rapportant les préoccupations d'un voisin excédé de voir la Ville ne pas apporter de solution concrète à la vitesse à laquelle circulent les voitures dans les petites rues du quartier. Il déplore que de nombreux aménagements soient prévus au plan d'infrastructures 2023, mais qu'il y en ait peu dans le quartier pour réduire la vitesse. Il souligne que les questions de la sécurité routière et de la circulation de transit reviennent constamment au conseil de quartier depuis un an, que nous venons de recevoir une pétition de citoyens pour le respect de la limite de vitesse sur la rue Monseigneur-Grandin et qu'à l'heure où nous commémorons le cinquième anniversaire du décès d'Anaïs Renaud, la Ville devrait faire plus pour la sécurité routière. Maude Mercier-Larouche lui répond qu'un plan sera présenté en temps et lieu en concertation avec le ministère des Transports du Québec.

Un citoyen aimerait que la présentation qui sera faite sur la sécurité routière le mois prochain aborde ce qui doit être fait lorsqu'on désire signaler un problème outre téléphoner au 311 et les solutions qui existent pour régler ce problème.

Une citoyenne, Rita Giguère, interpelle le conseil de quartier sur l'animation du parc Myrand. Elle aimerait qu'on y trouve un bénévole pour y relancer la pétanque. Pierre Martin verra avec elle ce qui peut être fait pour animer les lieux.

Stéphan Pouleur aimerait savoir les coûts associés au déneigement des pistes cyclables, la quantité d'abrasifs qui sont utilisés pour les déneiger et la quantité de cyclistes qui utilisent les pistes cyclables l'hiver. Maude Mercier-Larouche lui répond qu'elle n'a pas d'information spécifiquement sur les coûts des pistes cyclables puisque les coûts de déneigement ne sont pas calculés individuellement. Elle souligne que l'objectif est d'augmenter le cyclisme d'hiver.

7. Fonctionnement du conseil de quartier

Kélyna Djoon-Poulin informe le conseil de quartier qu'elle démissionne de son poste puisqu'elle a accepté un emploi à la Ville de Québec où elle travaillera sur les questions de mobilité active. Puisque cette question est couramment abordée par le conseil de quartier et qu'elle ne souhaite pas être dans un conflit d'intérêt, elle préfère se retirer.

Mathieu Trépanier s'informe auprès des autres administrateurs sur leur intention : désirent-ils se représenter ? Charles Madet et Pierre Martin se représenteront. Stéphan Pouleur arrêtera présent depuis 2017. Alex Tremblay Lamarche et François Payeur sont en réflexion.

8. Sujets d'intérêt et dossiers du conseil de quartier

a. Présentation du projet de « Place éphémère » proposé par Ressources Espace Famille

Cindy-Lee Mackenzie souligne que plusieurs jeunes du quartier, dans le secteur Notre-Dame-de-Goy, n'ont pas grand-chose pour s'occuper (il manque notamment d'infrastructures sportives dans le secteur). Elle souhaite aménager une place éphémère dans le parc Notre-Dame-de-Foy pour y offrir des occupations aux jeunes du secteur. Elle aimerait notamment y mettre des tables de *babyfoot*

extérieures et des tables de ping-pong puisqu'il ne reste qu'un panier de basket-ball dans un état lamentable et que les jeunes ont besoin de s'occuper.

Julie Lavoie aimerait savoir s'il serait possible d'amener ces jeunes à s'investir dans la création de la place éphémère. Cindy-Lee Mackenzie lui répond que c'est son intention et demande un appui au conseil de quartier pour réaliser cette place éphémère.

RÉSOLUTION 2023-03-01-01

Sur la proposition de Bernard Paré, appuyée par Charles Madet, il est résolu d'appuyer Ressources Espace Famille dans la demande que l'organisme fait auprès de la ville de Québec pour aménager une place éphémère dans secteur Notre-Dame-de-Foy. Une lettre d'appui sera produite. Proposition adoptée à l'unanimité.

b. Fête de quartier du 24 juin 2023

Mathieu Trépanier relate qu'une rencontre de travail a été faite avec Charles Madet, Julie Lavoie et Cindy-Lee Mackenzie. Il en est ressorti la volonté de faire un événement rassembleur qui saura mobiliser les citoyens du secteur et un questionnement sur le choix de la date. Le 24 juin est-il la meilleure option compte tenu que d'autres fêtes de quartier sont organisées à ce moment? Pierre Martin souligne que Loisirs Saint-Jean-Baptiste-de La Salle prévoit une fête de quartier pour le 23 juin. Sophie Dallaire suggère de tenir cette fête de quartier lors de la Fête des voisins. Julie Lavoie rapporte que les scouts de Saint-Thomas-d'Aquin prévoient une fête au début de juin. Alex Tremblay Lamarche suggère de son côté de jumeler l'événement à la fête de quartier organisé par la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin. Maude Mercier-Larouche suggère au conseil de quartier de faire un sondage pour demander aux citoyens s'ils aimeraient participer à une fête de quartier et la meilleure date à laquelle elle pourrait être tenue. Une citoyenne rapporte le succès d'une fête de quartier au parc Notre-Dame-de-Foy où il avait un stand pour essayer des instruments de musique, du maquillage, un petit groupe de musique, des pique-niques, etc.

c. Redevance de construction

À la suite d'un article de Maxime Pedneault-Jobin dans *La Presse*, Bernard Paré propose à la Ville de Québec d'aller chercher des revenus supplémentaires avec une redevance de construction et d'offrir une exemption aux promoteurs qui construisent des logements abordables. Maude Mercier-Larouche lui répond que pour pouvoir percevoir une telle redevance, la municipalité doit recevoir une permission du conseil des ministres.

d. Programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière

Rien à signaler.

e. Comité de liaison avec la population pour le tramway de Québec

Rien à signaler.

f. Table de concertation vélo

Pierre Martin nous reviendra avec un topo sur la question.

g. Piano public

Pierre Martin relate que le gros du budget de l'année passée a été dépensé pour construire une boîte de protection pour le piano et que nous pourrions, cette année, dépenser davantage pour l'embauche d'artistes pour animer les lieux. Un employé de la boulangerie Oli viendra ouvrir le piano tous les matins. Cindy-Lee Mackenzie souligne que sa garderie, au centre communautaire Saint-Thomas-d'Aquin est au parc Myrand et qu'elle pourrait ouvrir le piano au besoin. Il cherche quelqu'un pour fermer le piano à chaque soir. Il contactera le Gros luxe.

h. Avenir du quartier militaire

Rien de nouveau.

i. Page Facebook : stratégie et statistiques

Rien à signaler.

j. Nouveaux projets

À la suite de la présentation du Centre d'écologie urbaine de Montréal lors de l'Assemblée générale de l'année passée, Pierre Martin est reparti avec l'idée de réaliser une rue-école dans le quartier. Il voudrait fermer la rue Biencourt une fois par semaine, à l'heure où les enfants arrivent et partent de l'école Fernand-Séguin. Il a rencontré le conseil d'établissement de l'école Fernand-Séguin à cet effet et rencontrera le Centre d'écologie urbaine de Montréal pour coordonner cela.

RÉSOLUTION 2023-03-01-02

Sur la proposition de Sophie Dallaire, appuyée par Bernard Paré, il est résolu de prendre l'initiative, en collaboration avec le conseil d'établissement de l'école Fernand-Séguin, de créer une rue école en face de l'école Fernand-Séguin une journée par semaine, matin et soir, en mai et juin prochains. Pierre Martin est mandaté pour entamer les démarches avec le conseil d'établissement. Proposition adoptée à l'unanimité.

k. Projet de piste cyclable sur le boulevard du Versant-Nord

Mathieu Trépanier relate que nous avons été contactés par Denis Roy, représentant du conseil de quartier du Plateau sur la table vélo. Il sollicite l'appui du conseil de quartier pour demander à la Ville de déneiger et entretenir la piste cyclable du boulevard du Versant-Nord. Julie Lavoie Lavoie se demande s'il y aurait moyen que le déneigement se fasse avec des produits ayant des impacts environnementaux les plus minimes possibles.

RÉSOLUTION 2023-03-01-04

Considérant que la Vision de la mobilité active 2023-2027 proposée par la Ville de Québec fait état du fort potentiel de déplacement actif dans le quartier Du Plateau;

Considérant que la Ville veut développer le réseau cyclable en fonction des lieux d'intérêt propres à chaque quartier et qu'elle voudrait que ce réseau soit accessible tous les jours de l'année, en été comme en hiver;

Considérant que la Ville souhaite que les utilisateurs du réseau cyclable, cyclistes et piétons puissent se déplacer de façon efficace de jour comme de nuit, 24 h/24, 7 jours par semaine, pendant les quatre saisons;

Considérant que la pratique du vélo quatre saisons est grandissante à Québec et particulièrement la pratique du vélo hivernal;

Considérant que dans la Ville, il y a actuellement près de 108 km de voies cyclables qui sont déneigées ou damées et que 9,7 km de pistes déneigées ont été ajoutés en 2022-2023 et que la Ville entend continuer à augmenter la disponibilité des distances utilisables en période hivernale;

Sur la proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Sophie Dallaire, il est résolu de demander à la Ville de Québec de prévoir le déneigement de la piste cyclable protégée qui est située dans l'axe du boulevard du Versant-Nord, entre l'accès vis-à-vis l'avenue de Montbray à l'Est et le chemin Sainte-Foy à l'ouest, sur une distance approximative de 5,7 km, pour la période hivernale de l'année 2023-2024 et les années subséquentes. Proposition adoptée à la majorité.

L'adoption de la seconde résolution est reportée à la prochaine séance.

l. Qualité de l'air

Pierre Martin présente une résolution sur la question de la qualité de l'air qu'il a préparée.

RÉSOLUTION 2023-03-01-05

- *Considérant les résultats récemment publiés par le bureau d'enquête du Journal de Québec qui démontrent la quantité trop élevée de particules fines dans l'air de la ville de Québec ;*
- *Considérant la densification rapide de notre quartier ;*
- *Considérant l'élargissement des autoroutes et l'augmentation du transport automobile en périphéries et à l'intérieur de notre quartier ;*
- *Considérant la perte de canopée historique sur le territoire de Sainte-Foy dans les dernières années ;*

Sur la proposition de Pierre Martin, appuyée par Bernard Paré, il est résolu de demander à la Ville de Québec de prendre action dans les meilleurs délais pour améliorer la situation dans nos quartiers. Le conseil de quartier recommande de devancer la nouvelle réglementation (R.V.Q. 2954) sur les appareils de chauffage à combustible qui entrera en vigueur sur le territoire de la Ville de Québec à l'automne 2026.

Le conseil de quartier recommande de faire la promotion du règlement R.A.V.Q 337 qui impose un temps maximum de marche au ralenti des véhicules à moteur.

Le conseil de quartier recommande, dans un deuxième temps, d'établir des mesures coercitives pour punir les fautifs en vertu du règlement R.A.V.Q 337 et R.V.Q. 2954. Proposition adoptée à l'unanimité.

m. Circulation piétonne aux abords des chantiers

Sophie Dallaire déplore que lorsque des travaux sont effectués dans le quartier, cela amène fréquemment à ce que des trottoirs soient fermés aux piétons et qu'il faille marcher dans la rue ou revenir sur ses pas pour traverser la rue et emprunter le trottoir de l'autre côté. Elle aimerait que la Ville exige des contracteurs qu'ils prennent en charge le passage des piétons de manière sécuritaire. Maude Mercier Larouche lui répond que les contracteurs ont pour obligation de préserver les corridors de mobilité active et de proposer des alternatives sécuritaires lorsqu'ils ne sont pas en mesure de le faire.

n. Redevances à la construction

Bernard Paré présente une résolution sur qu'il a préparée sur les redevances à la construction.

RÉSOLUTION 2023-03-01-06

- *Considérant que la ville de Québec subit une forte pression de densification ;*
- *Considérant que la densification intensifie la pression sur les infrastructures et services nécessitant un rehaussement à terme ;*
- *Considérant, qu'en imposant une telle redevance ET en exemptant les projets de logement abordable et sociaux, celle-ci favorise ce type de construction ;*
- *Considérant également que cette même redevance pourrait permettre de subventionner la construction de logements sociaux et abordable sur le territoire ;*

Sur la proposition de Bernard Paré, appuyée par Charles Madet, il est résolu de demander à la ville, de considérer sérieusement, dans les meilleurs délais, une réglementation imposant une redevance sur toute construction résidentielle sur son territoire et de pondérer celle-ci en fonction de son éloignement du centre, afin de financer à même ces revenus, les rehaussement ou implantation aux infrastructures, services et, parallèlement, de financer sous forme de subvention, les projets de constructions de logements sociaux et abordable. Proposition adoptée à l'unanimité.

o. Encadrement de l'utilisation des pesticides dans la Ville de Québec

Stéphan Pouleur porte à l'attention du conseil de quartier que la Ville de Québec désire mieux encadrer l'utilisation des pesticides et invite les membres du conseil de quartier à manifester leur opinion d'ici demain.

p. Formation CUCQ

Bernard Paré exprime le désir que la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec vienne faire une présentation sur son fonctionnement.

9. Correspondance et trésorerie

Bernard Paré informe que nous avons 958,45\$ dans le compte du Conseil de quartier et que nous avons reçu la contribution financière de la Ville de Québec. Elle sera déposée incessamment.

10. Divers

Rien de nouveau.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 21, sur la proposition de Mathieu Trépanier, appuyée par Alex Tremblay Lamarche, il est résolu de lever la séance. Proposition adoptée à l'unanimité.